

Communiqué de Presse

Propos de Monsieur Cazals :

le Recteur de l'Académie de Montpellier réagit

Christian Nique, Recteur de l'académie de Montpellier, s'étonne des propos de Monsieur Cazals rapportés par l'AFP.

Il précise que Monsieur Cazals s'est expressément et formellement engagé auprès de l'autorité académique à accomplir désormais l'intégralité de son service, conformément à ses obligations de fonctionnaire de l'Etat et notamment à mettre en œuvre l'aide personnalisée de deux heures dédiées aux élèves rencontrant des difficultés.

Le Recteur réaffirme donc que les retenues sur traitement qui résultent de l'absence de service fait liées au refus de mettre en œuvre l'aide personnalisée aux enfants en difficulté scolaire seront effectuées.

Contact : Jean-Luc Demortier, Directeur de Cabinet adjoint,
04-67-91-48-07